

CAMPA'MAG

Bulletin Municipal

N°2

Edition : Octobre, Novembre, Décembre 2020



Mairie de CAMPAGNE
15 Avenue de Garrigues
34160 CAMPAGNE
Tel : 04 67 86 90 24

Mail : communedecampagne@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 10h à 12h et Mercredi 14h à 16h

Edito du Maire :

Chers Administrés,

L'année 2020 s'achève. Elle était prometteuse, une pandémie est venue la perturber et nous ne savons pas quand elle se terminera. Nous vivons une fin d'époque, l'avant Covid et une nouvelle époque, après Covid. Nos comportements seront changés, la vision du monde aussi. Il faut en profiter pour tisser des liens intergénérationnels avec nos voisins, construire des éléments de convivialité, de solidarité, d'entraide en un mot de fraternité.

La commune n'a pas de moyen humain important donc les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même sommes à votre disposition dans la mesure de nos disponibilités et nos compétences respectives pour chercher à répondre à vos besoins. Pour cela, vous pouvez appeler au secrétariat de mairie au : 04 67 86 90 24 ou mon numéro personnel 04 67 86 91 83.

La vie continue, notre programme d'investissement est maintenu. La compétence de tous les conseillers est utilisée et il y en a.

Il faut penser à l'avenir et donc regarder de l'avant. Ne pas plonger dans le pessimisme mais au contraire relever des défis à partager avec nos familles mais pas que.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal, les adjoints et moi-même nous vous apportons notre soutien et que la santé surtout vous accompagne durant cette nouvelle année 2021 à partager sans modération avec tous vos proches.

Bonne année et bonne santé à tous.

Votre dévoué, Jacques Gravegeal,
Maire de Campagne.

Notre Village :

Le territoire de notre commune s'étend sur une surface de 4,9 km,
Son altitude est de 54m.

Les habitants sont appelés communément Campagnols et Campagnoles,
même si administrativement on parle de Campagnencs, Campagnencques

La démographie au dernier recensement de 2017 était de 316 personnes,
le recensement de la population s'effectue sur Campagne depuis 1793.

Le blason :

Notre village arbore fièrement son blason :

« D'azur a un Saint Martin à cheval donnant la moitié de son manteau à un
pauvre »

Mais connaissons-nous l'origine des blasons ?

Elle remonte au Moyen Age. Sur les champs de bataille, les chevaliers
revêtus d'armures s'identifiaient au moyen et à travers des dessins et
couleurs vives, apposés sur leurs boucliers et bannières. L'usage de ces
armoiries a traversé l'histoire. Sous Louis XIV, des blasons furent attribués
d'office à 120 000 communautés du royaume pour les obliger à déclarer
leur écu et à payer une taxe pour couvrir les frais engendrés par la guerre.
Pendant la Révolution Française, ces signes de richesse furent abolis.
C'est un décret de 1808, pris sous Napoléon 1er qui les relancera en
accordant aux communes la souveraineté en matière d'armoiries.

D'ailleurs, l'acte officiel qui donne une existence légale au blason
communal est une délibération du Conseil Municipal.



L'église:

Pour mémoire, sans aucun prosélytisme, l'église de
Campagne est la seule ayant comme patron St Martin,
à détenir le don de guérir le « Muguet », touchant
principalement les nouveaux nés.

Chaque année, plusieurs dizaines de personnes de
tout horizon, commandent une messe qui a pour effet
immédiat, mystérieusement, la guérison de cette
pathologie !

On peut deviner sur la pierre du fronton de l'église les
restes d'une gravure représentant St Martin partageant
son manteau avec un gueux.



Stationnement devant l'école :

Sécurité et stationnement

Le bus du ramassage scolaire stationne devant la mairie aux horaires d'entrées et de sorties de l'école. Les personnes véhiculées venant déposer ou récupérer les enfants se doivent de respecter les emplacements de stationnement sans empiéter sur la chaussée ou le domaine privé.

La sécurité de nos enfants et celle de tous les citoyens est de la responsabilité de chacun d'entre nous à tout moment.

Ramassage des ordures ménagères :

Il est rappelé à tous, que le ramassage des ordures s'effectue tôt dans la matinée :

- le vendredi, le container vert
- un mardi sur deux pour le container jaune + Corbeille papiers (suivant calendrier).

Il convient donc de les sortir la veille après 20H.

En dehors des jours de ramassage, il vous est demandé de ne pas laisser vos poubelles dans les rues afin de ne pas dénaturer notre petit village.

Il est à noter que les personnes qui n'ont pas la possibilité de rentrer les containers chez eux du fait de l'absence de jardins ou cours, peuvent se faire connaître en Mairie afin d'obtenir des contenants plus petits ou en appelant directement le :

0 800 034 400 

Être citoyen, c'est aussi ça ! Nous aimons tous notre village, faisons en sorte qu'il reste propre pour un mieux vivre ensemble...

Concernant les bons gestes face au coronavirus :

L'élimination des déchets contaminés et susceptibles de l'être (masques, mouchoirs à usage unique, lingettes pour le nettoyage des surfaces et gants) doivent être mis dans un sac-poubelle solidement fermé, et jetés dans le bac vert (ordures ménagères).

ADOPTEONS LES BONS GESTES
**SORTONS LES POUBELLES
LA VEILLE !**



« Le calendrier 2021 de la CCPL relatif à la collecte des déchets a été distribué dans les boîtes aux lettres fin novembre ; des exemplaires sont disponibles à la mairie pour tous ceux qui ne l'auraient pas reçu. »



API Bus :

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles dates pour les animations de API Bus :

- Le vendredi 29/01/21 : Prévention routière
- Le vendredi 12/02/21 : Atelier photo 1
- Le vendredi 12/03/21 : Atelier photo 2

Pensez à vous inscrire en Mairie, les dates de ces ateliers sont susceptibles d'être modifiées en fonction des conditions sanitaires.

Nos aînés :

En raison de la pandémie de Covid 19, le repas de fin d'année pour nos aînés, organisé en partenariat avec Galargues, est annulé.

Cependant le conseil municipal qui désire garder un lien fort avec nos aînés, a distribué un coffret gourmand juste avant les fêtes de fin d'années aux habitants âgées de plus de 65 ans.

APE :

Malheureusement cette année, l'APE a dû tout annuler afin de ne pas prendre de risques inutiles. Toutefois, l'APE est présente régulièrement à la sortie des écoles de Galargues pour y vendre des gâteaux; de plus, mi-janvier aura lieu une tombola. Tout cela au profit des écoles. Les enfants comptent sur votre générosité.

Urbanisme :

L'objectif poursuivi par l'équipe actuelle est toujours le même : contrôler l'urbanisation afin de conserver les surfaces viticoles et l'unité du village, et procéder à une extension maîtrisée des constructions. Notre but est de mener un développement raisonné, responsable et cohérent du village, en adéquation avec nos aspirations environnementales et notre volonté de préserver notre cadre de vie.

Les travaux réalisés :

Hangar :

Les travaux de construction du nouvel hangar municipal sont désormais terminés, ce nouvel espace permettra de mieux stocker le matériel communal et permettra l'installation d'un atelier. L'aménagement intérieur est prévu pour le premier trimestre 2021.

Cimetière :

L'agrandissement du cimetière avait été décidé en avril 2016. Les travaux de terrassement avaient débuté en novembre de la même année. Aujourd'hui, la réalisation du nouveau cimetière est terminée. Seul reste à y installer le columbarium qui y est prévu, ce sera fait dans le courant du 1er trimestre 2021.

Le règlement et les tarifs des concessions ont été arrêtés par le conseil municipal du 27 novembre 2020.

Les travaux en cours et à venir :

Aménagement avenue Figaiettes :

Comme évoqué précédemment, une étude du projet d'aménagement de l'avenue des Figaiettes est en cours, en partenariat avec l'agence locale d'équipement. Cette opération va permettre de réglementer le stationnement et de sécuriser la voie du carrefour des marronniers jusqu'à la rue Fresque.

Il va être mis en place des marquages au sol ainsi que du mobilier provisoire. Cet aménagement va être expérimenté, puis validé ou modifié en fonction du résultat, avant les aménagements définitifs.



Maison vigneronne dite « Queyranne »

Le projet vient d'être relancé pour l'aménagement suite à un appel d'offre, le cabinet Mach Architecture a été choisi par le conseil municipal afin d'engager les travaux dans les délais les plus brefs.



Numéros Utiles :

Pompiers : 112 ou 18 SAMU 15
Gendarmerie de St Mathieu : 04 67 55 20 02
Ecole : 04 67 85 82 32
CESML : 04 67 66 67 66
CCPL : 04 67 83 87 00